

## LA CRISE DE LA ZONE EURO

# Les Européens testent un euro sans la Grèce

Au-delà du coup de bluff, destiné à influencer les électeurs grecs, la perspective prend de la consistance

Bruxelles  
Bureau européen

La consigne ne sera pas restée secrète longtemps. Elle est même venue mettre sous tension le premier rendez-vous européen de François Hollande, mercredi 23 mai à Bruxelles. Lundi, deux jours avant le dîner des Vingt-Sept, les Etats de la zone euro se sont mis d'accord en catimini pour préparer chacun un plan d'urgence au cas où la Grèce abandonnerait la monnaie unique.

La question a été abordée lors d'une conférence téléphonique des directeurs du Trésor de l'Union monétaire. Des représentants de la Banque centrale (BCE) et de la Commission européenne participaient à la réunion. Thomas Wieser, le président de l'instance chargée de préparer les travaux des ministres des finances, se rendra en Grèce dans les prochains jours afin d'étudier toutes les options avec les différentes forces politiques.

Au sein de la BCE, un petit comité a été mis en place pour se préparer aux scénarios d'urgence, sous la présidence d'un membre du directeur, l'Allemand Jörg Asmussen, l'ancien conseiller de Wolfgang Schäuble désormais chargé à Francfort des relations avec la Commission et le Conseil européens.

Officiellement, chefs d'Etat et de gouvernement cherchent à calmer toutes les spéculations en ce sens et à envoyer un message d'encouragement aux électeurs grecs en vue du scrutin législatif du 17 juin : « Nous voulons que la Grèce reste dans la zone euro, tout en respectant ses engagements, est-il écrit dans une déclaration commune diffusée dans la nuit de mercredi à jeudi. Nous espérons qu'à l'issue des élections, le nouveau gouvernement fera ce choix. »

Mais en coulisse, aucune option n'est plus écartée. « Il est nécessaire de se préparer à tous les scénarios, y compris celui d'une sortie de la Grèce, même si ce n'est pas l'hypothèse centrale à ce jour », résume un haut responsable économique européen qui privilégie le maintien de la Grèce dans la zone euro, à



A Bruxelles, mercredi 23 mai, M. Barroso, M. Hollande, M. Di Rupo, M. Rajoy, M. Pikrammenos, M. Reinfeldt et M<sup>me</sup> Grybauskaitė, lors d'une réunion informelle entre dirigeants européens. PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS

la condition qu'Athènes s'en tienne au plan d'ajustement négocié en échange du second plan d'aide. Ce que refusent les partis grecs les plus radicaux.

Pour certains, l'hypothèse d'une sortie doit être interprétée comme un coup de bluff destiné à impressionner les électeurs grecs. Et qui ne doit pas empêcher d'allonger les délais accordés à Athènes pour respecter le programme d'ajustement négocié avec les bailleurs de fonds. « Il se pourrait que les membres de la zone euro soient disposés à accroître leur soutien financier – et peut-être aussi dans la durée – à la Grèce car ils considéreront l'intégrité de la zone euro comme suffisamment bénéfique pour justifier un investissement supplémentaire », a observé Christine Lagarde, la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), en mettant en avant le risque de « contamination » en cas d'abandon de l'euro par Athènes. « Un délai supplémentaire d'un an reviendrait à un surcoût de 20 à 30 milliards d'euros », indique une source bien placée.

Pour d'autres, le « Grexit » (contraction de Grèce et exit) est une perspective qui risque de s'imposer elle-même, surtout en cas de crise bancaire de grande ampleur ou d'une suspension du plan d'aide, pendant l'été, faute de respect des engagements pris.

Les discussions se sont intensifiées depuis une dizaine de jours, après la percée des partis antiaustérité aux législatives grecques du 6 mai, qui n'ont pas permis de former un gouvernement.

Elles devraient se poursuivre d'ici au 17 juin. Mais, à ce jour, aucun plan européen ne serait

encore couché sur le papier.

Chaque pays est donc invité à se préparer à l'option d'une sortie de la Grèce et à en évaluer l'impact. Plusieurs d'entre eux, dont l'Allemagne et la Finlande, ont reçu

qu'ils travaillaient sur ce scénario. L'option est même considérée comme « gérable » par la Bundesbank dans son rapport mensuel, publié mercredi. D'après l'agence Reuters, qui cite un document pré-

paratoire obtenu dans un Etat membre, un « divorce à l'amiable » pourrait coûter à l'UE et au FMI 50 milliards d'euros.

Même François Hollande, qui se mobilise pour maintenir Athènes dans l'euro, a dû en convenir : « Je ne peux pas vous dire qu'il n'y a pas de travaux », a-t-il reconnu à Bruxelles, tout en affirmant ne pas connaître les « simulations » dont il est question.

Il n'empêche, les soubresauts d'Athènes ont incité le chef de l'Etat à amplifier la réorientation de la crise de dettes qu'il appelle de

Même François Hollande a dû en convenir :

« Je ne peux pas vous dire qu'il n'y a pas de travaux »

se vœux. Euro-obligations, rôle de la Banque centrale en soutien des fonds de secours, recapitalisation des banques sont, selon lui, autant de mesures d'urgence à examiner en cas de nouvelle configuration. « Sur la question des euro-obligations, la dynamique a beaucoup évolué en raison de la dégradation récente de la situation en Grèce et en Espagne », observe un proche d'Herman Van Rompuy : « La perspective d'une sortie doit s'accompagner d'un volet politique pour endiguer l'onde de choc qu'elle risque de susciter. »

PHILIPPE RICARD

## Le retour à la drachme coûterait très cher

PAR DÉFI, peut-être, exaspération sans doute, volonté d'intimidation, certainement, l'expulsion de la Grèce de la zone euro est désormais évoquée sans complexe. Et les économistes ne peuvent désormais plus s'abstenir d'imaginer le coût d'une telle opération.

« Ce serait un suicide économique », résume Sylvain Broyer chez Natixis. Selon ses calculs, en revenant à la drachme dévaluée de 50% à 60% le pays souffrirait d'une inflation autour de 30% l'an et d'une récession brutale (-15%). Dououreux dans un pays où le produit intérieur brut (PIB) a déjà perdu près d'un cinquième de sa valeur depuis 2008.

Mais qu'en est-il du reste de l'Europe ? La restructuration de la dette grecque laisse penser que les pertes pour les banques du reste de la zone euro sont d'ores et déjà enregistrées. La taille de son économie, à peine plus de 2% du PIB de la zone euro, suggère aussi que le pays ne serait pas une bombe à retardement.

Pourtant l'exclusion d'Athènes de l'Union monétaire, voire de l'Union européenne, reste loin d'une simple formalité. Pour les analystes, le coût de l'abandon de l'euro par la Grèce se chiffre entre 150 à 300 milliards d'euros, dont 50 milliards pour la France à en croire François Baroin, l'ex-ministre des finances de Nicolas Sarkozy. Peut-être plus, peut-être moins. « Les risques sont suffisamment éle-

vés pour rendre toute prévision hasardeuse », préviennent les experts de Barclays.

Dans le détail, le secteur public serait « la véritable victime directe », observe Gilles Moëc, économiste chez Deutsche Bank. En premier lieu, les bailleurs de fonds de la Grèce, la Banque centrale européenne (BCE), le Fonds monétaire international (FMI) et la Commission européenne.

La « troïka » pourrait renoncer, selon les calculs de Natixis, à 73 milliards d'euros prêtés à Athènes (53 milliards pour les pays de la zone euro et 20 milliards pour le FMI). Le fonds européen, le Fesf, aurait lui à sa charge 40 milliards.

### Effet psychologique

A cela s'ajoutent les 45 milliards d'euros de dette grecque détenue, selon les estimations, par la BCE ainsi que les 11 milliards d'emprunts grecs nichés au sein des autres banques centrales.

Au final, les contribuables européens seraient appelés à renflouer leurs banques centrales. A moins que les autorités monétaires ne décident d'imprimer de nouveaux billets pour gommer ces pertes, quitte à accepter un peu plus d'inflation. Mais l'idée même hérisse déjà la très orthodoxe Allemagne.

Les banques privées, qui détiennent encore quelques emprunts grecs, de l'ordre de 62 milliards d'euros, devront aussi rayer de leurs comptes tout ou

partie de cette somme.

Reste, enfin, à prendre en considération les investissements des entrepreneurs de la zone euro en Grèce et les paiements internationaux en attente. Il faudra gérer le changement de devise. Au total, on parle de 104 milliards d'euros, ici encore, à la charge des banques centrales.

Voilà pour les calculs. Ce que ne peuvent chiffrer les économistes, c'est l'effet psychologique qu'aurait un tel événement. Les experts redoutent notamment les inévitables questions sur l'avenir d'autres pays surendettés comme l'Espagne et le Portugal, et surtout, un « bank run », une panique qui pousserait les épargnants à retirer leurs économies de banques douteuses.

A moins d'imposer une limitation des retraits d'argent comme le fit l'Argentine, « on pourrait alors rajouter un zéro aux pertes estimées », alerte Stéphane Déo chez UBS. Certains banquiers centraux d'Europe du Sud seraient déjà « morts de peur », dit-il.

Prier sur une sortie de la Grèce sans douleur est donc audacieux. Et dangereux. « La zone euro, est au pied du mur. Elle doit finaliser son intégration (...) Au risque de voir l'idée d'Europe revenir quarante ans en arrière (...) Pour le plus grand malheur des Européens et du reste du monde », prévient l'économiste Jacques Attali sur son blog. ■

CLAIRE GATINOIS

TISSOT, LEADER DE LA TECHNOLOGIE TACTILE HORLOGÈRE DEPUIS 1999

**TOUCH EXPERT™**  
TECHNOLOGIE TACTILE

Touchez la glace et vivez une expérience unique avec ses 15 fonctions tactiles dont un **baromètre**, un **altimètre** et une **boussole**. 835€\*

**IN TOUCH WITH YOUR TIME \*\***

baromètre
4808m
boussole

MONTRES SUISSES DEPUIS 1853  
INNOVATEURS PAR TRADITION

Liste des points de vente disponible sur [www.t-touch.com](http://www.t-touch.com)

Boutique Tissot - 76, Avenue des Champs-Élysées - 75 008 Paris

\*Prix public conseillé \*\* En phase avec son temps

## LA CRISE DE LA ZONE EURO

## Autour de la table du Conseil européen, les camps mettent à plat leurs arguments

Euro-obligations, union bancaire, croissance, réformes structurelles : les divergences restent intactes à un mois du sommet de juin

Bruxelles  
Envoyés spéciaux

Il est arrivé en Thalys. Pour se rendre à son premier conseil européen, mercredi 23 mai, François Hollande a choisi le train. En première classe, tout de même. Mariano Rajoy, le chef du gouvernement espagnol, avec qui il avait déjeuné un peu plus tôt à l'Elysée, voyageait dans la voiture voisine. « C'est la voie la plus simple, la plus directe, la plus économique. Pourquoi ne pas l'emprunter ? », faisait mine de s'interroger le chef de l'Etat en arrivant à Bruxelles.

Nicolas Sarkozy, pour rejoindre ses homologues européens à Bruxelles, utilisait systématiquement l'avion. Pas le président « normal ». Ce n'est pas le seul signe de rupture avec son prédécesseur que le chef de l'Etat a voulu envoyer, pour ce premier dîner, tant à ses concitoyens qu'aux diri-

## Nouvel accès de fièvre sur les marchés, l'euro recule

Entre inquiétudes sur le sort de la Grèce et issue incertaine du sommet européen, les marchés financiers se sont de nouveau laissés gagner par l'angoisse, mercredi 23 mai. A Paris, le CAC 40 a plongé de 2,62 %, passant sous les 3 000 points avant de clôturer à 3 003 points, son plus bas de l'année. La Bourse de Madrid a

gants de l'Union européenne (UE). Huit jours après sa prise de contact avec Angela Merkel, à Berlin, en forme de round d'observation, M. Hollande entendait démontrer à la chancelière et à ses pairs que l'axe « Merkozy », c'était fini. Le tout sur fond de crise interminable de la zone euro, à l'heure

## Nul esclandre devant la couronne d'asperges blanches aux écrevisses

où les dirigeants européens viennent à envisager une sortie de la Grèce de l'Union monétaire.

Entre obsession de la croissance et impératif de rigueur, entre main tendue à Athènes et respect strict des engagements, les motifs de divergence entre le président français et la chancelière allemande

de étaient nombreux. Même avec la diplomatie qui sied à ce type de rendez-vous, le premier a semblé prendre un malin plaisir à souligner ces clivages, tout en affichant sa volonté de compromis. Comme pour soigner sa posture, travaillée pendant sa campagne, de héraut de la croissance, tandis que plusieurs pays du Sud sont frappés par la récession.

Soucieux, selon l'un de ses conseillers, d'« installer l'impératif de croissance au cœur des discussions et des politiques », le chef de l'Etat a donc « tout mis sur la table », ou presque. Brandissant des « prévisions pour l'année 2012 extrêmement négatives », voire un « risque de récession pour la zone euro », M. Hollande a mis la pression : « C'est tout de suite qu'il convient d'agir pour la croissance. Si nous ne mettons pas davantage de mesures, de volonté, d'instruments pour la croissance, nous n'atteindrons pas les objectifs de réduction des déficits », a-t-il déclaré devant la presse avant le repas.

Dans le huis clos du dîner, le président n'est pas celui qui parle le plus longtemps. Avec Mario Monti, il se prononce pour les euro-obligations et la mise en place d'une union bancaire plus régulée au sein de la zone euro, avec des fonds communs des dépôts. « Plus on coordonne, on centralise, meilleure est la réponse », explique

ta constituera la base de la « task force » européenne du palais. Le nouveau conseiller pour l'Europe du président est d'ores et déjà en contact direct avec son homologue à la chancellerie allemande, Nikolaus Meyer-Landrut. Signe de l'Elysée, comme du temps de Nicolas Sarkozy, devrait rester en point dans les affaires européennes. La crise de la zone euro a marginalisé les ministres des affaires étrangères, un phénomène qui ne devrait pas épargner Laurent Fabius. A Bruxelles, où son implication dans la campagne du « non » au traité constitutionnel en 2005 a par ailleurs laissé des traces, ce dernier devrait se cantonner à participer aux réunions du Conseil des affaires étrangères.



Angela Merkel en conversation avec François Hollande, mercredi 23 mai à Bruxelles. FRANÇOIS LENOIR/REUTERS

M. Hollande. Pour lui, le processus de décision depuis deux ans a souvent été « trop lent ».

En gage de bonne volonté, comme pour amadouer M<sup>me</sup> Merkel, il affirme au passage que la France tiendra ses promesses budgétaires, parle réformes structurelles et consolidation des comptes. Il évite d'insister sur son intention de renégocier le pacte budgétaire signé en mars. Et ne cherche pas en séance, en présence de son président Mario Draghi, à rouvrir les discussions sur le rôle de la Banque centrale européenne. Un autre tabou pour l'Allemagne.

Nul esclandre donc autour de la couronne d'asperges blanches aux écrevisses et de la mousse au chocolat. « La discussion est assez mesurée, équilibrée », constate Angela Merkel à l'issue du dîner. Un autre note, sans précision, que « les propos de M. Hollande autour de la table étaient plus nuancés qu'à l'extérieur ». Chacun se réjouit même ceux qui se réjouissent de la dynamique apportée par le successeur de Nicolas Sarkozy. Le chef de l'Etat est encore en campagne électorale. « L'idée est plutôt de le soutenir pour ne pas gêner sa vic-

toire aux législatives, dit un diplomate. Rien ne serait pire qu'une cohabitation paralysante pour le nouvel élu. »

Mais l'apparente courtoisie de cette prise de contact ne trompe personne. Sur le fond, les divergences sont profondes. « Les euro-obligations ne contribuent pas à relancer la croissance », a répliqué M<sup>me</sup> Merkel. A la fin de la réunion, M. Hollande a dû forcer un peu son art de la synthèse : « L'opinion allemande est de considérer les euro-obligations comme un point d'arrivée, pour en donner une version optimiste, alors que pour nous, c'est un point de départ. »

Aucune décision n'était attendue. Mandat à seulement été donné aux patrons des différentes institutions européennes d'étudier les voies d'un « approfondissement » de l'Union monétaire d'ici à la prochaine réunion, les 28 et 29 juin, laquelle s'annonce nettement plus tendue. « L'enjeu est aussi démocratique », a noté le président français, soulignant que la crise européenne favorisait « un populisme en Europe du Nord, par rapport à des citoyens qui ne veulent plus donner, et un populisme

## Emprunts européens

Eurobonds L'idée, soutenue par la France, consiste, pour les Etats membres de la zone euro, à lancer des emprunts communs sur les marchés en émettant des euro-obligations afin de se protéger mutuellement des attaques spéculatives et de mutualiser leurs dettes publiques.

Projets bonds Il s'agit d'emprunts lancés en commun par plusieurs pays européens dont le but serait de financer des grands projets d'infrastructure continentaux. Face à cette nouvelle dette, il y aurait un actif, l'investissement réalisé.

d'Europe du Sud, par rapport à d'autres pays qui sont frustrés d'être obligés de subir les plans d'austérité ». Après quoi, le président s'est empressé de prendre le chemin du retour vers Paris, sur les coups de 2 heures du matin. « En voiture », a-t-il précisé. ■

DAVID REVAULT D'ALLONNES  
ET PHILIPPE RICARD

## Avec François Hollande, le casse-tête européen reste sous le contrôle de l'Elysée

Des diplomates français, auparavant en poste à Bruxelles, renforcent la présidence française, Matignon ainsi que le Quai d'Orsay

Bruxelles  
Envoyés spéciaux

C'était sa première rencontre avec la presse. « Off », comme il se doit. Au matin du premier conseil européen du président de la République, mercredi 23 mai à Bruxelles, Philippe Législé-Costa, le conseiller pour l'Europe de François Hollande, s'est plié, depuis l'Elysée, à cet exercice avec les hésitations du nouveau venu, mais, surtout, la pondération du diplomate.

Pour labourer le terrain européen, le président a donc choisi un expert des arcanes communautaires. Ce polytechnicien était jusqu'ici numéro deux de la Représentation permanente de la France à Bruxelles, cette ambassade placée au cœur de la machine européenne. Il y avait joué un rôle-clé lors de la présidence française de l'Union, au second semestre 2008, en contribuant au bouclage de certains dossiers sensibles, comme le paquet climat-énergie.

Philippe Législé-Costa sera d'autant plus en pointe que le chef de la cellule diplomatique de l'Elysée, Paul Jean-Ortiz, n'est pas considéré comme un spécialiste des questions européennes. Pas plus que le secrétaire général de l'Elysée, Pierre-René Lemas, à la différence du rôle joué par Xavier Mucosa sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Avec Emmanuel Macron, le nouveau secrétaire général adjoint, inspecteur des finances et banquier d'affaires, M. Législé-Cos-

ta constituera la base de la « task force » européenne du palais.

Le nouveau conseiller pour l'Europe du président est d'ores et déjà en contact direct avec son homologue à la chancellerie allemande, Nikolaus Meyer-Landrut. Signe de l'Elysée, comme du temps de Nicolas Sarkozy, devrait rester en point dans les affaires européennes. La crise de la zone euro a marginalisé les ministres des affaires étrangères, un phénomène qui ne devrait pas épargner Laurent Fabius. A Bruxelles, où son implication dans la campagne du « non » au traité constitutionnel en 2005 a par ailleurs laissé des traces, ce dernier devrait se cantonner à participer aux réunions du Conseil des affaires étrangères.

## Connexions bruxelloises

Au Quai d'Orsay, c'est Fabrice Dubreuil, lui aussi conseiller à la Représentation permanente française auprès de l'Union européenne, qui officiera comme conseiller pour l'Europe de M. Fabius. Un autre membre de cette structure rejoint le gouvernement : Pierre-Antoine Molina, conseiller d'Etat et anciennement en poste en Libye, devient directeur adjoint du cabinet de Bernard Cazeneuve, ministre délégué aux affaires européennes. Le directeur de cabinet de M. Cazeneuve sera Xavier Sticker, qui fut en poste à l'ambassade à Londres.

Au quotidien, l'essentiel de la gestion de la crise de la zone euro devrait rester du ressort de l'Ely-

sée, en concertation avec le ministre des finances. Ce dernier, Pierre Moscovici, s'est d'ailleurs adjoint les services de l'ancien conseiller pour l'Europe de M. Hollande pendant la campagne présidentielle, Pascal Brice, qui sera son conseiller diplomatique.

Le premier ministre a lui aussi soigné ses connexions bruxelloises en recrutant Odile Renaud-Basso au poste de directrice adjointe de son cabinet, où elle suivra les dossiers économiques et sociaux. Cette ancienne fonctionnaire du Trésor occupait la même fonction à Bruxelles, au sein du cabinet d'Herman Van Rompuy. Elle était en particulier chargée de la gestion de la crise des dettes. A Matignon, elle côtoiera le nouveau secrétaire général des affaires européennes, Serge Guillon, nommé mercredi en conseil des ministres.

Un autre diplomate issu de la filière européenne du Quai d'Orsay rejoint le cabinet du premier ministre, comme conseiller diplomatique : Laurent Pic, anciennement en poste à Bruxelles et aux Nations unies. Le premier ministre, germanophone et germanophile, a par ailleurs souhaité s'entourer d'un spécialiste de la relation franco-allemande : Jacques-Pierre Gougeon, universitaire et agrégé d'allemand, ancien conseiller culturel à Berlin et auteur de nombreuses notes sur la question pour le Parti socialiste ou la Fondation Jean-Jaurès, proche du PS. ■

D. R. A. ET P. RI.



## APPEL D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

01.49.04.01.85 - annonces@osp.fr

PREFET DE LA LOIRE ATLANTIQUE  
DIRECTION DE LA COORDINATION ET DU MANAGEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
AMENAGEMENT DE LA DESSERTE ROUTIERE DE L'AEROPORT DU GRAND-OUEST  
AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE LOI SUR L'EAU

Par arrêté préfectoral n° 2012/BPUP/061 en date du 15 mai 2012 est prescrite l'enquête préalable à l'autorisation sollicitée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire, concernant la demande d'autorisation présentée, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement, pour la réalisation de la desserte routière relative à l'aménagement de l'aéroport du Grand-Ouest.

Cette enquête aura lieu du jeudi 21 juin 2012 au lundi 23 juillet 2012 à 12h, soit pendant 33 jours consécutifs. L'enquête est ouverte, à titre principal, sur la commune de Notre-Dame-des-Landes et, à titre subsidiaire, dans les communes de Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Le Temple-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne, Treillières et Malville, où sera déposé le dossier pour être communiqué, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public, aux personnes qui souhaiteront en prendre connaissance et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet.

Le dossier sera également déposé en mairies de Savenay, Bouée, Cordemais, Blain, Héric, Casson, Sucé-sur-Erdre, La Chapelle-sur-Erdre, Orvault et Nantes, pour y être tenu à disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture des services.

Les avis obligatoires des autorités administratives sont joints au dossier d'enquête publique.

Il est constitué une commission d'enquête composée comme suit :

- Présidente : Madame Brigitte CHALOPIN, juriste
- Membres titulaires :

- Monsieur Jean-Yves HERVE, ingénieur en chef de l'armement,
- Monsieur Jean-Claude HELIN, professeur de droit à la retraite,
- Monsieur Jacques TURPIN, directeur départemental de l'équipement en retraite,
- Monsieur Jean-Pierre HEMERY, retraité de la gendarmerie nationale.

En cas d'empêchement de Madame Brigitte CHALOPIN, la présidence de la commission sera assurée par Monsieur Jean-Yves HERVE.

• Membres suppléants :

- Monsieur Alain BOURGEOIS, directeur de recherche Groupe ESA à la retraite,
- Monsieur Didier MICHALIK, retraité du ministère de la défense.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le premier des membres suppléants.

Les observations pourront également être adressées, par correspondance fermée, à l'attention de Madame la présidente de la commission d'enquête, à la mairie de Notre-Dame-des-Landes, Hôtel de ville, 13 rue Pierre Civel, 44130 Notre-Dame-des-Landes.

Un membre, au minimum, de la commission d'enquête recevra les observations du public dans les mairies de Notre-Dame-des-Landes, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Le Temple-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne, Treillières et Malville les jours et heures suivants :

Mairie de Notre Dame des Landes	le jeudi 21 juin 2012 de 9h00 à 12h00
Mairie de Fay de Bretagne	le jeudi 21 juin 2012 de 14h00 à 17h00
Mairie de Treillières	le jeudi 28 juin 2012 de 9h00 à 12h00
Mairie de Grandchamp des Fontaines	le jeudi 28 juin 2012 de 14h00 à 17h00
Mairie du Temple de Bretagne	le mardi 3 juillet 2012 de 9h00 à 12h00
Mairie de Malville	le mardi 3 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Mairie de Notre-Dame-des-Landes	le mercredi 11 juillet 2012 de 9h00 à 12h00
Mairie de Vigneux-de-Bretagne	le mercredi 11 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Mairie de Grandchamp des Fontaines	le mardi 17 juillet 2012 de 9h00 à 12h00
Mairie de Vigneux-de-Bretagne	le mardi 17 juillet 2012 de 14h00 à 17h00
Mairie de Notre Dame des Landes :	le lundi 23 juillet 2012 de 9h00 à 12h00

A la fin de l'enquête, la commission d'enquête dressera un procès verbal des opérations d'enquête et fera connaître ses conclusions en précisant si elles sont favorables ou non à l'autorisation de l'opération.

Copie du procès-verbal et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée en mairies de Notre-Dame-des-Landes, Fay-de-Bretagne, Grandchamp-des-Fontaines, Le Temple-de-Bretagne, Vigneux-de-Bretagne, Treillières, Malville, Savenay, Bouée, Cordemais, Blain, Héric, Casson, Sucé-sur-Erdre, La Chapelle-sur-Erdre, Orvault et Nantes pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les intéressés pourront en obtenir communication en s'adressant au préfet de la Loire-Atlantique, dans les conditions prévues au titre 1<sup>er</sup> de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978.

L'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau du maître d'ouvrage faisant l'objet de la présente enquête publique est le Préfet de la Région des Pays-de-la-Loire, Préfet de la Loire-Atlantique (6 quai Ceineray-BP 33515- 44035 NANTES Cedex 1).

A l'issue de l'enquête publique et de l'instruction de cette demande d'autorisation, le Préfet de Loire-Atlantique pourra soit y faire droit et assortir cette autorisation de prescriptions techniques, soit la refuser.

En application de l'article L.124-1 du code de l'environnement, le public pourra s'adresser au Préfet de la Région des Pays-de-la-Loire, Préfet de la Loire-Atlantique (6 quai Ceineray-BP 33515- 44035 NANTES Cedex 1), en vue d'obtenir des informations sur cette demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

# Quelle sortie de crise pour la Grèce ?

Le sort de la monnaie commune se décidera le 17 juin, aux élections législatives grecques. Les mesures d'austérité imposées par l'Europe sont largement rejetées à Athènes. Mais faut-il sacrifier Athènes à la zone euro ou l'inverse ?

## Faut-il vraiment saigner un Etat qui n'a jamais existé ?

Guy Burgel

Géographe, professeur à l'université Paris-Ouest-Nanterre-la Défense, auteur du « Miracle athénien au XX<sup>e</sup> siècle », CNRS Editions, 2002

La crise grecque revient au galop, compromettant les premiers pas de la nouvelle présidence française. Il faut donc aussi revenir à la pédagogie élémentaire, dont la répétition, on le sait, est le premier principe. Si l'on veut voir dans le désastre qu'offre actuellement la Grèce la simple traduction de l'incurie gouvernementale et de l'insouciance sociale, justiciables de traitements d'austérité à doses de cheval, on tuera le malade, mais surtout on n'aura rien compris aux processus historiques des mutations, où les concomitances l'emportent sur les causalités directes. A cet égard, la saga grecque est démonstrative. Elle apparaît à la croisée de trois logiques autonomes : une crise de la société, une crise de l'Etat, une crise de l'Europe.

Pendant un peu moins de deux siècles de son histoire contemporaine, la Grèce a construit son développement économique sur un mode sociétal. A de très rares exceptions – la période d'Elefthérios Venizélos, pendant l'entre-deux-guerres, après la défaite contre la Turquie –, c'est aux initiatives de la société, individus et groupes unis par de fortes solidarités familiales, qu'est échue la responsabilité principale de bâtir les fondements matériels et spirituels de la nation : la petite exploitation agricole, l'entreprise artisanale, puis industrielle et touristique, le logement, et avant tout celui des millions de ruraux qui sont arrivés dans les grandes agglomérations dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'instruction des enfants à travers un réseau dense et populaire d'instituts privés. Pendant longtemps, cet « autoportage » du social a prospéré avec bonheur, faisant sortir la Grèce de la pauvreté, certes avec l'aide internationale-américaine avant d'être européenne –, mais surtout grâce au travail et à l'ingéniosité de ses citoyens. Le mensonge et la paresse dont on accuse aujourd'hui le peuple grec sont des fables.

Mais ce système est à bout de souffle. La Grèce a découvert subitement que, à un certain niveau de croissance, on ne pouvait pas construire des villes sans espaces ni transports publics, une économie sans régulation, une solidarité sociale sans organisation de la santé ni protection civile, des formations compétitives sans une armature collective de l'éducation. Curieusement, les Jeux olympiques à Athènes, en 2004, ont moins endetté la nation que retardé la prise de conscience de cette transformation radicale. Après tout, à travers une gou-

## Repères

**240 milliards d'euros** C'est le montant que la « troïka » (Fonds monétaire international, Banque centrale européenne et Union européenne) a prêté depuis 2010 à Athènes.

**Ramener la dette de 160% à 120% du PIB d'ici à 2020** Tel est l'objectif que les créanciers ont fixé à la Grèce, soumise depuis 2010 à une stricte feuille de route en échange des prêts consentis. Le pays doit réformer la fonction publique, libéraliser son marché du travail et suivre son plan de privatisation.

**Elections** Les législatives du 6 mai n'ont pas permis de dégager une majorité pour former un gouvernement de coalition, du fait de la poussée des partis anti-austérité. Un nouveau scrutin est prévu le 17 juin.

vernance peu regardante de moyens et de légalité, ce fut, avec le métro, le nouvel aéroport de la capitale, et les autoroutes urbaines, l'été de tous les succès : victoire à l'Euro de football, inauguration d'un des ponts maritimes les plus spectaculaires du monde sur le golfe de Corinthe, réussite d'une manifestation sportive universelle.

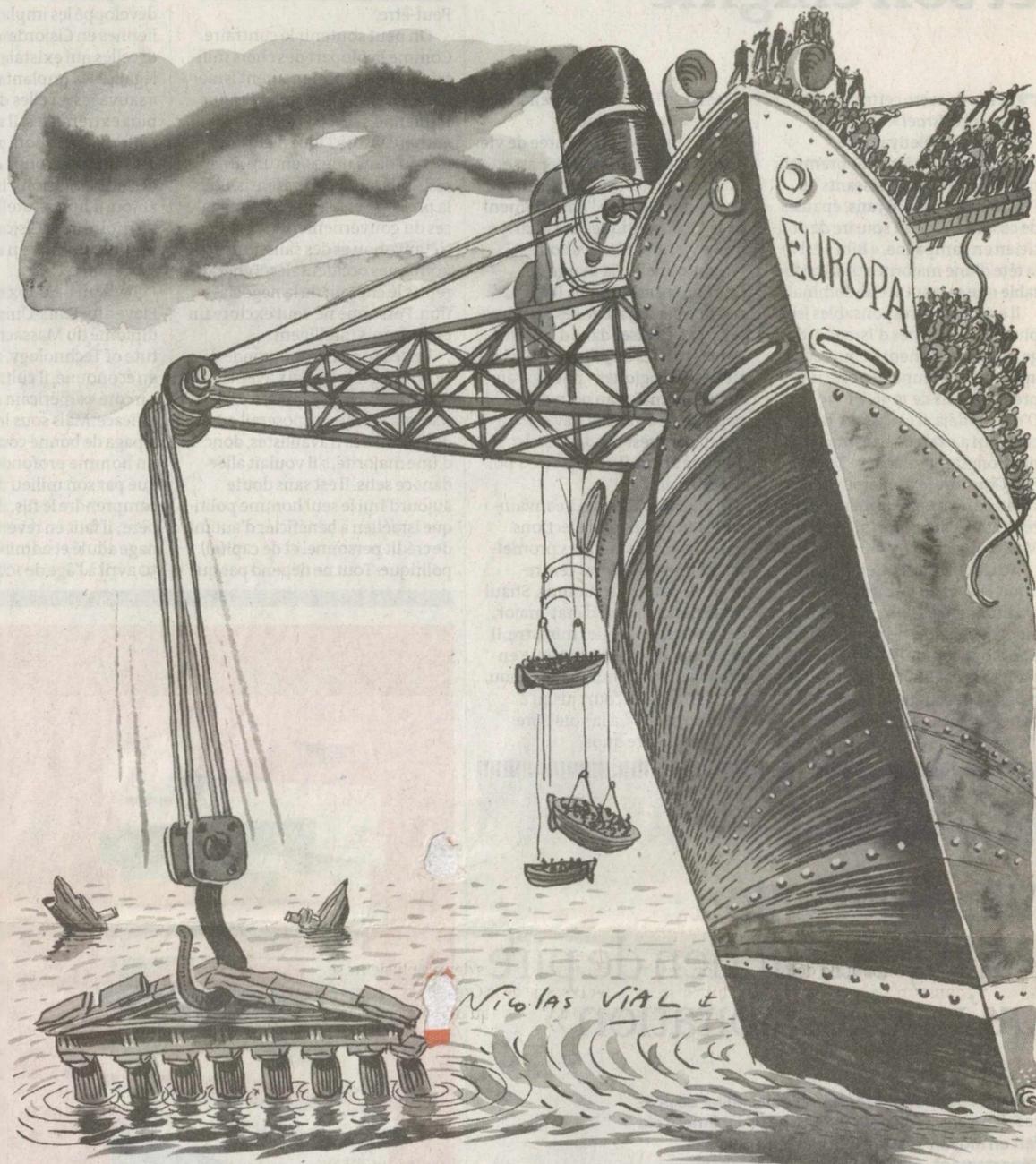
Trois ans plus tard, la tragédie des dizaines de morts pendant les incendies du Péloponnèse, dans la désorganisation des services administratifs, signe un réveil cauchemardesque. La société grecque est-elle pour autant prête à une refondation, à accepter la création d'une « chose publique », et à payer pour elle ? Malheureusement, l'évolution de l'Etat ne favorise pas cette prise de conscience. Faible, permissif pour les entreprises de ses citoyens faute de s'investir lui-même, clientéliste pour ses serveurs, il l'a été dès l'origine. Ce qui a changé, à partir des années 1980 et l'arrivée au pouvoir du Pasok (Parti socialiste) d'Andréas Papandréou, c'est que de localiste, le système s'est étendu à l'échelle du pays tout entier, multipliant prébendes et sinécures.

**La Grèce est sortie de la pauvreté grâce au travail et à l'ingéniosité de ses citoyens. Le mensonge et la paresse dont on accuse aujourd'hui le peuple grec sont des fables**

Depuis trente ans, tous les gouvernements, de droite et de gauche, qui se sont succédés n'ont fait qu'amplifier ce comportement avec des moyens décapés par les subventions européennes, qui ne servent pas, il est vrai, qu'à des investissements productifs. La société en a profité, mais s'en trouve gangrenée, la classe politique déconsidérée. Le spectacle lamentable de désunion qu'elle donne depuis les élections du 6 mai en est la démonstration absolue. La contradiction, c'est que ce n'est pas en saignant à blanc un Etat qui n'a jamais existé qu'on lui donne respectabilité et impartialité.

Et l'Europe, elle-même, qui a changé les règles du jeu communautaire, n'est pas exempte de responsabilité. Elle s'était bâtie sur la solidarité avec ses « Sud » (Mezzogiorno italien, Grèce, Portugal, Espagne), en estimant que la correction des inégalités économiques et l'affermissement de la démocratie allaient l'idéal de son histoire et l'intérêt de tous. Avec la crise, qui la frappe aussi, elle découvre que c'est la rigueur budgétaire et la maîtrise de l'endettement public qui sont la norme. C'est son droit. Mais elle ne peut en faire supporter toutes les conséquences à ses débiteurs, pas plus qu'ils ne sont les premiers responsables de l'absence de politiques financière et sociale communes. A ses membres les plus riches et les plus influents, Allemagne et France en tête, de montrer que croissance et progrès sont aussi des valeurs dignes d'enthousiasme.

Au total, la crise grecque est exemplaire, car elle lie dans ses effets des causes indépendantes. Mais elle n'est pas insoluble. La société grecque, qui, dans sa grande majorité, veut moins d'austérité immédiate et ne pas sortir de l'euro, n'est pas si contradictoire. Elle ne serait pas imperméable aux sacrifices qu'implique un véritable Etat, à condition que ce soit dans l'équité et dans la responsabilité de ses gouvernements. C'est le maillon faible du raisonnement. Mais il nous appartient aussi de soutenir une idée européenne qui ne soit pas seulement financière et compétitive, mais sociale et démocratique. C'est un pari immédiat pour la Grèce. C'est un défi structurel pour la France. C'est un enjeu vital pour la construction de l'Europe. ■



## L'immobilisme dure depuis trop longtemps

Nikos Dimou

Ecrivain et philosophe grec

En 2009, quand Georges Papandréou est arrivé au pouvoir, la situation était critique, mais pas désespérée. La Grèce pouvait encore obtenir des prêts sur le marché des titres. Mais le gouvernement s'y est pris tout de travers. Au lieu d'élaguer les dépenses et de miser sur la productivité, il a dilapidé les fonds publics. En mars 2010, au bord de la faillite, la Grèce a dû faire appel à la communauté internationale.

La troïka formée par le Fonds monétaire international, l'Union Européenne et la Banque centrale est venue renflouer la Grèce et l'a exhortée à restructurer son économie. En vain. Certains mem-

**« Les lourdeurs et la corruption qui plombent l'administration empêchent l'application des lois et des réformes »**

**NIKOS DIMOU**, éditorialiste pour de nombreux médias grecs, est également l'auteur, entre autres, de « Du malheur d'être grec », (Payot, 128 p., 10 euros)

bres du Pasok (dont des ministres) et les syndicats tout-puissants se sont montrés hostiles à toute réforme. Ils s'agissait d'éponger le déficit budgétaire en réduisant la voilure, en allégeant le secteur public, en liquidant les entreprises publiques déficitaires. Et de lutter contre ces fléaux nationaux que sont la corruption et la fraude fiscale.

Au lieu de cela, le gouvernement a procédé à des coupes horizontales de 20% à 30% sur les salaires, a augmenté l'impôt sur le revenu et la taxe foncière (acquittés par les rares contribuables honnêtes) et majoré les impôts indirects (la TVA a augmenté de 23%).

Si les fonctionnaires ont sauvé leur poste, un million de salariés du secteur privé se sont retrouvés au chômage. Sur l'essentiel, rien n'a changé.

Les professions « fermées » le sont restées : taxis, notaires, pharmaciens, avocats, transporteurs et une centaine d'autres catégories réglementées sont à l'abri de la concurrence. Nous vivons encore sous le régime des guildes médiévales !

Pourquoi un tel immobilisme ? Le philosophe Stelios Ramfos dénonce une société statique, en proie à l'insécurité, au ressentiment, à la méfiance et à la peur du changement. Cet état d'esprit ne date pas d'hier ; il repose sur des fondements culturels et religieux (de même, la défiance des Grecs envers l'Occident a alimenté plusieurs théories du complot). La seule réforme votée à une écrasante majorité par le Parlement concernait le système universitaire. Même cette loi n'a jamais été appliquée : les universités refusent d'évoluer.

Les lourdeurs et la corruption qui plombent l'administration empêchent l'application des lois et des réformes. Et que dire de son obsolescence ? La plupart des fonctionnaires ne savent pas se servir d'un ordinateur. Des procédures qui pourraient se régler en un clic prennent des semaines. Au cours des dix dernières années, l'Etat a investi 8 milliards d'euros dans des équipements informatiques qui n'ont jamais été utilisés.

Dans un premier temps (le 17 juin, si tout se passe comme prévu), les Grecs auront à élire un gouvernement. Celui-ci devra négocier un nouveau mémorandum. La déflation et la récession sont aujourd'hui les principaux problèmes et, si le pays ne reprend pas la voie de la croissance et de la productivité, il ne pourra pas survivre (encore moins rembourser sa dette!).

Ce qu'il nous faut, c'est une nouvelle génération d'hommes politiques, un nouveau secteur public (plus dense et plus efficace), un nouveau plan économique. Plus important encore, il nous faut adopter une nouvelle mentalité. Le temps est venu de nous secouer de notre torpeur et de nous ouvrir à la modernité. Telle était l'ambition partagée par tous les grands dirigeants politiques grecs au cours de ces deux siècles de liberté. Qui sait ? Peut-être la crise aura-t-elle un effet bénéfique ? ■

(Traduit de l'anglais par Myriam Dennehy)

# Le prochain gouvernement doit refuser les termes de l'accord de « sauvetage »

**Yanis Varoufakis**

Professeur d'économie  
à l'université d'Athènes

elon l'opinion communément admise, la Grèce doit, si elle entend rester dans la zone euro, se plier aux termes et conditions auxquels elle a consenti en échange de son « sauvetage ». Je suis convaincu que l'opinion commune est, une nouvelle fois, profondément erronée ; que la seule possibilité réaliste qu'ait la Grèce de demeurer dans la zone euro est de remettre en cause les termes de son accord de « sauvetage ». En réalité, cela pourrait même être la condition préalable à la survie de la zone euro.

Penchons-nous sur des faits irréfutables :

1- L'Etat grec en faillite empruntait, mi-mai, 4,2 milliards d'euros au Fonds de sauvetage européen (FSE), puis reversait aussitôt cette somme à la Banque centrale européenne (BCE) afin de rembourser les obligations d'Etat grecques que la BCE

avait auparavant acquises dans une vaine tentative de relever leur prix. Ce nouvel emprunt a substantiellement fait croître la dette grecque, mais a assuré à la BCE un bénéfice d'environ 840 millions d'euros.

2- Au cours de la même semaine, le gouvernement espagnol en proie aux difficultés budgétaires injectait de vastes quantités de capitaux dans les banques espagnoles. Au même moment, pour financer le gouvernement de Madrid, la BCE consentait (au taux de 1%) d'importants prêts aux banques ibériques, lesquelles les ont alors « reprêtés » à leur sauveteur, à savoir l'Etat espagnol, à des taux d'intérêt dépassant souvent les 6%.

3- Pour que les gouvernements grec et espagnol soient « autorisés » à emprunter les sommes concernées par les opérations décrites précédemment, la BCE et la Commission européenne ont exigé d'eux qu'ils ajustent leurs économies par une réduction sauvage des dépenses, ce qui, avec une précision mathématique, réduira le revenu national, sur lequel doit pourtant être prélevé le remboursement des prêts, anciens comme récents.

4- Les taux moyens d'intérêt dans la zone euro sont supérieurs d'au moins 1,5% à ceux en vigueur dans les

pays présentant un niveau d'endettement plus élevé, comme le Royaume-Uni.

La chancelière allemande soutient à juste titre que nous ne pourrions éviter le piège de la dette en accumulant encore plus de dette. Considérons toutefois les faits 1, 2 et 4 : ils constituent un cas typique de situation où l'on ajoute de la dette à la dette ; des Etats insolubles sont en l'occurrence contraints d'emprunter afin de rembourser une banque centrale qui elle-même prête à des banques insolubles qui reçoivent des capitaux de la part d'Etats insolubles et en même temps leur prêtent une partie de l'argent qu'elles ont elles-mêmes emprunté à la Banque centrale ! S'agit-il là d'une économie prudentielle et austère à laquelle un pays comme la Grèce devrait se plier ? Ou sommes-nous face à une mécanique devenue folie ?

### Qu'il dise la vérité !

Ce cercle vicieux doit absolument être brisé. Sinon, la zone euro finira comme l'Union latine, par une simple note de bas de page dans les livres d'histoire du futur. Mais qui appuiera sur le bouton de ce « disjoncteur » salvateur ? Le président Hollande est-il en mesure de le déclencher ? Toute bonne volonté mise à part, le nouveau

président est gêné par l'état des finances publiques de la France et par l'accusation selon laquelle sa critique de l'austérité ne serait qu'un « stratagème » pour contraindre l'Allemagne à financer les « usines à gaz » françaises.

C'est ici que le prochain gouvernement grec pourrait entrer en scène et assumer le rôle de coupe-circuit. Imaginons que le nouveau premier ministre grec fasse quelque chose d'inédit : qu'il dise la vérité ! Qu'il s'adresse à nos partenaires européens en leur disant que, même si chaque homme, femme et enfant grec s'échinait à respecter les engagements souscrits par la Grèce en échange de son « sauvetage », le ratio de la dette nationale par rapport au PIB resterait sur une trajectoire explosive qui aboutira à coup sûr à une sortie ignominieuse du pays de la zone euro. Et qu'ensuite il déclare que la Grèce n'empruntera plus un seul euro à la « troïka » jusqu'à et à moins qu'un plan rationnel ait été mis en place ; que ce plan devra s'appliquer à tous les pays membres, plutôt que de privilégier la Grèce aux dépens de l'Irlande, du Portugal, de l'Espagne, etc. ; que, jusqu'à ce qu'un tel plan soit mis en place, la Grèce s'efforcera avec ses maigres moyens de conserver sa place au sein de la

zone euro, en suspendant temporairement tout remboursement à ses créanciers.

Soit l'Europe ignore cet appel grec à la raison et ordonne à la BCE d'abandonner la Grèce à son sort, soit elle choisit d'européaniser les banques dans toute la zone euro, d'européaniser les projets d'investissement et d'européaniser par les eurobonds une partie de la dette des pays membres.

Suis-je en train de proposer que la Grèce fasse du chantage à l'Europe ? Certainement pas. Depuis quand dire la vérité et refuser de souscrire des emprunts que l'on n'est pas en mesure de rembourser serait-il du chantage ? En adoptant cette position fondée sur des principes, la Grèce agira comme un bon citoyen européen et offrira à des dirigeants comme le président Hollande une formidable occasion d'enrayer la gangrène qui ronge actuellement le corps et l'âme de l'Europe. ■

Traduit de l'anglais par Gilles Berton

**YANIS VAROUFAKIS**  
est l'auteur de *The Global Minotaur* (2011), sur les origines de la crise financière

# Restructuration de la dette et plan Marshall sont les seules options possibles

**Catherine Gerst**

Associée chez Citigate Dewe Rogerson,  
maître de conférences associée à Evry (M2 Finance)

En les sommant de déterminer son destin dans un délai désormais réduit à trois semaines, le cas grec interpelle avec fracas les dirigeants de la zone euro : dans le meilleur des cas, ils ont jusqu'au lendemain du 17 juin, date des élections législatives en Grèce. On saura alors si les Grecs eux-mêmes confirmeront leur adhésion au plan d'austérité par le choix des partis politiques portant ce projet. Rien d'ici là ne garantit qu'une panique bancaire des épargnants grecs ne précipite la sortie de la Grèce selon un scénario qui a déjà un nom dans les marchés : « Grexit ». Avec lequel se précise une menace jusque-là restée à l'arrière-plan : celle qu'une sortie de la Grèce n'entraîne un éclatement de la zone euro.

La situation économique, politique et sociale en Grèce mais aussi sa situation financière sont bien plus graves qu'avant la mise en œuvre du plan de sauvetage qui a mobilisé depuis mi-2011 les dirigeants de la zone euro, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds monétaire international (FMI). L'endettement global de la Grèce est ainsi devenu supérieur à ce qu'il était avant le déblocage de la première tranche du plan début 2012 : prêter à un créancier surendetté à des taux supérieurs à ceux de sa dette initiale, lorsque sa croissance économique est nulle ou négative et le niveau d'inflation faible, ne peut qu'aggraver son endettement. Ce plan, vital pour éviter un défaut incontrôlé de la Grèce, a momentanément rassuré l'ensemble des interlocuteurs de la zone euro. Mais il ne permettait que de gagner du temps.

Il est regrettable que les gouvernants n'aient pas utilisé ce délai de grâce, de fin 2011 à mars 2012, pour placer au centre du débat le véritable enjeu, le risque d'éclatement de la zone euro, au lieu de s'en laisser imposer le calendrier par la dérive de la situation grecque. Ce scénario démarrerait par la sortie de la Grèce. Déjà le système bancaire grec a vu fondre ses dépôts d'un tiers en deux ans (de 240 milliards d'euros début 2010 à 170 au premier trimestre 2012), et cette situation s'est récemment accélérée. Si ce début d'inquiétude des épargnants grecs n'a pas pour l'instant concerné d'autres épargnants européens, on observe que les grands groupes européens ont commencé à retirer leurs dépôts des banques et pays « périphériques ».

C'est par une crise de son système bancaire que la zone euro pourrait ainsi éclater.

Dans les trois prochaines semaines, il faut d'abord résoudre le problème financier grec : la dette grecque, 375 milliards d'euros, dont l'essentiel est dû à des créanciers de la zone euro, représente des montants insignifiants au regard des agrégats macroéconomiques de la zone et des pertes que subit quotidiennement l'ensemble de ses Bourses depuis plusieurs semaines. Pour éviter la sortie de la Grèce avant ou après le 17 juin, il n'y a pas d'autre voie qu'un nouveau plan de restructuration de sa dette globale, qui inclut non seulement celle de l'Etat grec, mais aussi l'ensemble des dettes des ménages et des entreprises grecques. Il faudra faire de nouveaux abandons de créances, c'est-à-dire de la destruction de dette, donc de monnaie, et par là de capital. A quoi s'ajoute un étalement du solde restant sur plusieurs décennies. Les pertes seront supportées par les contribuables européens, les banques européennes et autres investisseurs, les banques internationales. A elle

## « Sans plan audacieux de restructuration des dettes espagnole, portugaise et irlandaise, l'éclatement de la zone euro devient un scénario inévitable »

seule, une telle restructuration ne sera pas suffisante, si on n'y ajoute l'équivalent d'un plan Marshall en faveur de la Grèce. Il faut ensuite immédiatement se saisir du cas de l'Espagne d'abord, puis du Portugal et de l'Irlande, plus menaçants encore pour la survie de la zone euro. En évitant les mêmes atermoiements que sur la Grèce : plus on attend, plus les pertes subies seront grandes.

Avec la Grèce, il s'agissait d'éviter que la perte initialement prévisible ne s'aggrave en admettant dès le départ qu'elle ne pourrait jamais rembourser, lestée de déficits abyssaux découverts trop tard par ses partenaires, et pâtissant d'une croissance négative proportionnelle au plan d'austérité qui lui est appliqué. Faute d'avoir suffisamment tôt accepté cette évidence, la zone euro a aggravé sa perte potentielle sur ce pays. L'Europe doit maintenant faire face, dans l'urgence, à une question plus préoccupante : la contagion, par le vecteur d'une crise bancaire espagnole, puis portugaise et irlandaise. Pour l'éviter, il faut envisager rapidement un plan audacieux de restructuration de la dette de ces pays. Il s'agit là d'une décision purement politique. Faute d'une telle démarche, l'éclatement de la zone euro devient un scénario inévitable, dont les conséquences financières dépasseraient de loin le montant de la seule dette grecque. ■

**CATHERINE GERST**, avant de rejoindre, en 2008, Citigate Dewe Rogerson, cabinet de communication financière, a été directrice générale de Moody's France

# Il faut relancer l'économie grecque, dût l'euro en périr

**Jacques Sapir**

Economiste,  
directeur d'études à  
l'EHESS

Le mémorandum signé entre la « troïka » et le gouvernement grec a démontré sa nocivité. Rajoutant la rigueur à l'austérité, il a plongé la Grèce dans une dépression sans égale. Cette politique est l'équivalent contemporain de la déflation des années 1930 dans son esprit comme dans ses mesures les plus concrètes (baisse autoritaire des salaires, diminution des prestations sociales). Elle conduira aux mêmes catastrophes.

En dépit des coups de menton de Berlin, Francfort ou Bruxelles, il n'existe pas de cadre légal pour expulser un pays de la zone euro. Les traités n'ont fixé aucun chemin pour en sortir. Ici encore, c'est un bel exemple d'intelligence politique !

L'Union européenne (UE) peut certes décider de suspendre son aide, mettant ainsi le gouvernement grec dans l'incapacité d'honorer ses dettes. Mais ce dernier peut alors prendre conjointement deux décisions lourdes de conséquences.

Tout d'abord, il peut répudier la totalité de sa dette. Les gouvernements de la zone euro, engagés directement à travers le Fonds européen de stabilisation financière, et la Banque centrale européenne (BCE), devront alors « prendre leurs pertes » (64 milliards d'euros pour la France). Il peut, dans le même temps, réquisitionner la banque centrale de Grèce et lui faire émettre autant d'euros que nécessaire pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Cette mesure, illégale, n'en est pas moins techniquement possible. Pour l'essentiel, il s'agit de jeux d'écritures.

Les détenteurs de la dette grecque privée, en provenance des entreprises, ne seront que trop heureux d'accepter cet argent qui sur les comptes en banque n'est pas discernable des euros légalement émis ! La dette des agents privés serait ainsi considérable-

ment allégée. Quant au déficit budgétaire, il est lié pour près de 75% aux paiements des intérêts sur la dette. Une fois la dette répudiée, le déficit budgétaire serait substantiellement réduit et ne se monterait qu'à 3% ou 4% du PIB. A ce niveau, il est tout à fait possible de le financer durablement par des emprunts à la Banque centrale sans effets inflationnistes majeurs.

Le gouvernement grec a donc dans ses mains des instruments de rétorsion face aux menaces. Mieux vaudrait donc discuter et renégocier le mémorandum, ce qui est très précisément la position du chef de Syriza, le parti de la gauche radicale, Alexandre Tsipras.

### Le glas de l'euro sonne déjà

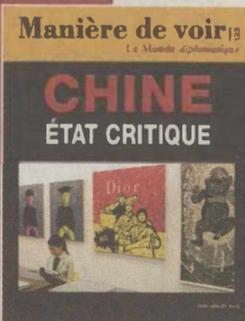
Au-delà se pose la question de la compétitivité de la Grèce. Soit les pays de l'Union européenne sont prêts à investir dans l'économie grecque, lui permettant de combler une partie de son écart de compétitivité qui s'est accru de 35% depuis 2002. Soit il faudra se résoudre à une sortie de la Grèce de la zone euro et à une lourde dévaluation (50%) de la drachme.

Cette solution, pour pénible qu'elle soit, sera préférable à la poursuite de la politique du mémorandum. La dévaluation est en effet une solution possible pour la Grèce. Le déficit de la balance commerciale représentait, en 2011, environ 20 milliards d'euros. Le déficit hors effets des hydrocarbures représentait 15 milliards. Les importations incompressibles, on le voit, ne représentent qu'une partie (25%) du déficit commercial actuel. Une dévaluation permettrait à la Grèce d'augmenter ses exportations, qui représentaient en 2011 l'équivalent de 27% du PIB, dont 12% de ce dernier pour les exportations de biens. Cela est loin d'être négligeable.

Une telle solution sonnerait probablement le glas de l'euro. Mais ce glas sonne déjà avec la crise espagnole et le retour de la crise irlandaise. Une solution à la crise grecque est possible, à la condition que l'on cesse d'en faire un point d'honneur. Les femmes et hommes politiques européens doivent faire preuve de pragmatisme. Sinon, les réalités économiques trancheront pour eux. ■

DIPLOMATIE, LUTTES SOCIALES, CULTURE

# Modèle chinois, le temps des questions



## Manière de voir

www.monde-diplomatique.fr/mdv

Chez votre marchand de journaux  
100 pages  
7,50 €

Une publication **MONDE** diplomatique

# Transparence

## Médiateur

Pascal Galinier

**M**erci d'avoir pris du recul sur la façon dont la campagne électorale a été traitée dans les médias (...) A vous de donner le coup de pied dans la fourmière. Cela vous aidera à comprendre le désamour des Français pour la politique, ou la montée du vote blanc ! » A l'instar de Jacques Goût (Château-Renard, Loiret), nombre de lecteurs ont apprécié notre enquête sur les médias et Nicolas Sarkozy (*Le Monde* du 18 mai). La chronique du médiateur, le même jour sur le même sujet, a battu tous ses records d'audience : 44 commentaires en ligne et une vingtaine de courriels de lecteurs reçus depuis sa parution.

Nos lecteurs aiment que leur journal leur parle de leur journal. N'en déplaise à ceux qui trouvent que trop de transparence tue la transparence... Leurs commentai-

res sont, comme toujours, divers et variés. De celui qui trouve que le médiateur a des pudeurs de « jeune séminariste saisi par le désir » – dixit Patrick Rabain, qui s'étonne (en ligne) : « Pourquoi *Le Monde* ne reconnaît-il pas avec simplicité que la plupart de ses journalistes sont de sensibilité de gauche, n'aimant pas l'autorité, pleins de méfiance pour l'argent, et n'aimant pas l'entreprise capitaliste ? Il faut assumer ses convictions, et laisser au lecteur la liberté de choix de son journal » – à ceux qui ne voient pas l'intérêt pour la presse de faire un mea culpa. Soit qu'ils ne croient pas à notre sincérité, comme Jacques Sauvage (« Quelle hypocrisie ! Maintenant que votre candidat a été élu, vous pouvez, sur deux pages, verser des larmes de crocodile sur l'antisarkozysme des médias »), soit qu'ils ne voient « aucune raison de mettre la tête sur le billot », comme le dit René Vigie (Nice). Lui regrette au contraire notre « fri-

losité face aux critiques acerbes des lecteurs ». Et tranche sèchement : « La plupart de ces critiques sont inacceptables et auraient mérité d'être rejetées plus fermement. (...) Bien sûr, il y a des attitudes et des connivences condamnables. Mais, d'une façon générale, la presse et les journalistes dans leur ensemble ne se sont pas plus mal comportés, n'ont pas été plus partiaux dans cette campagne que dans les précédentes. »

Pour « Guy Levy » (Web), certes, « *Le Monde* a participé à la curée, mais comme tout le monde ». « Sarko s'est éliminé tout seul comme un grand », ricane « Jocelyn L'Hermite » (Web). Laurent Ayat (Fontenay-sous-Bois, Val-de-Marne) décrypte avec un brin d'ironie ce qu'il estime être, de la part des journalistes, « une posture de victimes ». Que diantre, nous lance-t-il, assumez votre statut ! « Je lis depuis longtemps *Le Monde*, que j'ai longtemps tenu pour un journal progressiste, de qualité, relativement indépendant. C'est aujourd'hui un journal progressiste engagé. Ni aveugle ni aux ordres, me semble-t-il, mais engagé. Et je ne peux pas croire que la différence de traitement de deux candidats dans vos colonnes ne vous soit pas apparue. Est-ce grave ? Dou, tout. Si cela est dit. Si cela est su. »

Tout à fait d'accord, Jean Aubry, de Saint-Nazaire : « Si *Le Monde* n'était qu'un journal d'information (je doute d'ailleurs qu'un tel journal puisse exister), je ne le lirais point depuis soixante ans. Votre rôle de journalistes politiques est de présenter

les faits importants et de nous aider à les comprendre par une ANALYSE (c'est moi qui souligne) sinon objective du moins sérieuse. C'est cette analyse qui fait du *Monde* un journal d'opinion que je lis quotidiennement avec plaisir et intérêt. »

« J'ai parfois lu dans *Le Monde* des points de vue contraires au mien qui m'ont fait sursauter... sans en vouloir au journal pour autant... », nous rassure André Poret (en ligne). « Si autant de gens de gauche que de droite vous critiquent, c'est que vous avez su rester neutres », estime Jean Pala (Marseille). Benjamin Peuch (Bruxelles) n'est pas inquiet : « Vos nombreux articles de décryptage et travaux de fond prouvent que la presse d'aujourd'hui, contrairement à ce qu'en disent ses détracteurs, ne sert pas qu'à relayer les dépêches de l'AFP. »

**I**rréductible antisarkozyste, « L'Ours » (Web) n'entend pas rentrer ses griffes : « Il n'y a pas à culpabiliser, l'atmosphère en France est déjà bien meilleure depuis deux semaines sans les discours haineux d'extrême droite qui n'avaient aucun programme à nous proposer sinon la haine de l'autre ! Enfin on respire et on voit d'autres perspectives qui peuvent nous faire croire à un renouveau et non à un repli ! » Sur Internet toujours, « Transcène » relativise les réactions parfois excessives des internautes : « Ne sont-elles pas des mouvements d'humeur plus souvent que des opinions ? Après m'être efforcé de lire chaque jour *Le Figaro*, *Libé* et *Le Monde* pendant toute la campagne, je ne vois

pas comment ne pas vous attribuer la palme qualité, objectivité, exhaustivité. Celle-ci n'existe pas, on le sait, mais à partir de vos colonnes, on peut se forger une opinion, formuler un jugement. »

Merci, lecteurs, n'en jetez plus...

Mais attention, nous prévient Alain Donada (Paris), maintenant que Nicolas Sarkozy est parti, « j'attends avec impatience l'article, critique avec raison, que vous ferez paraître sur son bilan et ses réformes, incomplètes certes... » Tessa Truffino (Triel-sur-Seine, Yvelines) est sceptique : « L'entreprise de démolition sur cinq ans a bien fonctionné, bravo ! J'imagine que nous ne serons pas témoins du même traitement vis-à-vis de François Hollande. Il est du sérail, bien français par toutes ses origines, discret, habite le 15<sup>e</sup>, il est du même milieu que vous. » Cette lectrice voit comme « illustration de cet "entre-soi" (...) la situation de Valérie Trierweiler, qui ne trouve rien à reprocher à sa situation de journaliste amie du chef de l'Etat, et qui compte bien continuer à exercer sa profession ». Et le déplore : « Cette situation n'est admise dans aucune autre démocratie occidentale. Il est vrai qu'en France on n'a pas trop la pratique des "chinese walls" et de la prévention contre les conflits d'intérêts. »

L'ère du soupçon, écrivait le médiateur dans sa dernière chronique... A nous de relever le défi. ■

mediateur@lemonde.fr  
mediateur.blog.lemonde.fr

## Courrier

Education

### Du rôle de l'inspecteur d'académie

Je réagis aux propos de Vincent Peillon, ministre de l'éducation nationale, qui a déclaré : « *Le regard de l'inspecteur est le seul légitime pour évaluer les compétences.* » Cela commence mal. Une réforme en grande partie judicieuse et adaptée à la situation contemporaine de l'enseignement aussitôt balayée par le « nouveau régime ». Quelle erreur. Le système du tout-puissant inspecteur est un atavisme qui ne correspond plus aux nécessités de la gerance d'un établissement scolaire de nos jours. Le proviseur, pour ne parler que du secondaire, est un chef d'entreprise, non seulement dans le domaine de l'administration mais également pour ce qui est de l'enseignement proprement dit. Pour évaluer les compétences dans telle ou telle matière qu'il ne connaît pas, il lui faut effectivement un spécialiste, qui est, dans des pays dotés d'une véritable formation des futurs professeurs, un directeur de stage pour la discipline en question. Ensuite, c'est le proviseur ou le principal de collège qui doit avoir le dernier mot. Celui qu'on appelle aujourd'hui encore « inspecteur d'académie » est très loin de la réalité de l'établissement. En plus, ce ne sont pas uniquement les qualités scientifiques, incontestablement nécessaires, mais aussi le savoir-faire humain et pédagogique, qui font un bon enseignant. C'est toujours sur place que l'on subit les conséquences d'un mauvais choix. D'ailleurs, je crois que le problème principal de l'enseignement français est depuis toujours le manque presque total d'une solide formation pédagogique et didactique après la formation universitaire. Qui dit qu'il veut tout faire pour la jeunesse et son avenir doit aussi investir dans la formation des enseignants.

Heinz Mundschauf, Aix-la-Chapelle (Allemagne)

### Législatives Décision surprenante

La décision de Jean-Marc Ayrault de demander aux ministres qu'il vient d'appeler au gouvernement de la France de s'en retirer si, se présentant aux élections législatives de juin, ils ne sont pas élus me choque à plusieurs titres. Le nouveau gouvernement a, semble-t-il, beaucoup de travail au niveau national en perspective. Le premier ministre n'aurait-il pas dû, au contraire, indiquer que si un nouveau ministre considère qu'il a déjà le temps, au cours des trois ou quatre semaines à venir, de se mettre en campagne pour briguer les suffrages locaux des électeurs d'une circonscription, il ne peut sûrement pas s'investir totalement dans sa nouvelle mission au sein du gouvernement et doit en démissionner aussitôt, à défaut d'avoir renoncé à y participer, pour laisser la place à un responsable qualifié plus motivé ? Les ministres sont censés avoir été sélectionnés pour leurs

aptitudes et compétences à diriger leur ministère. Si leur charisme et leur disponibilité par exemple ne leur permettent pas de l'emporter localement, en quoi cela devrait-il les empêcher de continuer le travail national pour lequel ils ont été choisis ? Quels électeurs auraient envie d'accorder leurs suffrages à un ministre candidat aux législatives dont le message serait, en substance : « Votez pour moi ; si je suis élu, vous n'aurez pas affaire à moi mais à mon suppléant, car je compte rester au gouvernement. Merci de me permettre d'y rester. »

Philippe Prévost  
Le Chesnay (Yvelines)

### Quelle logique ?

En voyant tous ces nouveaux ministres à peine nommés entrer pour plusieurs semaines en campagne électorale, on peut s'interroger sur la logique d'un système politique qui éloigne un ministre qui n'a jamais eu d'expérience

ministérielle de ses nouvelles responsabilités. Chacun sait que la plupart de ces ministres, sitôt élus, démissionneront pour laisser la place à leur suppléant. Depuis 1958, cette pratique est un mauvais message adressé aux électeurs. Ne pourrait-on envisager un système interdisant à un ministre de se présenter à la députation sauf en démissionnant du gouvernement et en instituant un délai de carence après les élections s'imposant à tout député ayant de pouvoir entrer au gouvernement ? Si la tendance à l'interdiction du cumul des mandats constitue une bonne chose, il faudrait l'étendre à cette pratique et le permettre aux électeurs d' voter pour de futurs authentiques députés.

Charles Reich  
Bruxelles

### Gouvernement Les nouveautés

L'architecture du premier gouvernement Ayrault comporte quelques nouveautés lexicales qui ne manquent pas d'intriguer, comme les ministères du « redressement productif » ou de la « réussite éducative ». Toutefois, saluons d'emblée le nouvel intitulé du ministère en charge de l'outre-mer. Voici donc Victorin Lurel, ministre des outre-mer, au pluriel donc, mais sans « S », le vocable « outre-mer » devant rester invariable. Enfin, la diversité de l'outre-mer reconnue, diversité – faut-il le rappeler – géographique, à raison de la dispersion des outre-mer sur trois océans, mais aussi et surtout à raison des caractéristiques historiques et culturelles des territoires.

Hugues Beringer  
Châtillon (Hauts-de-Seine)

### Une mesure incomplète

François Hollande a donc procédé aux diminutions des émoluments versés à lui-même, au premier ministre et aux membres du gouvernement. Sur les plans éthique et institutionnel, cette décision, prise dès le premier conseil des ministres, remplit une promesse électorale. Si cette mesure

ne concerne pas les collaborateurs des personnages de l'Etat, dont les émoluments atteignent des montants qui avoisinent ou dépassent ceux de leurs supérieurs hiérarchiques, elle revêtira un caractère incomplet et vidé de son sens.

Pierre Saba, Grenoble

### François Hollande Dans l'Antiquité

Dans la mythologie grecque le maître des dieux, Zeus (l'équivalent pour les Romains), foudroyait les hommes qui se rendent coupables de démesure (hybris). A-t-il voulu punir François Hollande pour son ambition présidentielle ? Certains dans la presse n'ont pas hésité à franchir le pas. Mais la divination fulgurale – étrusque notamment – est moins catégorique : si le feu du ciel frappe à gauche, c'est le présage le plus favorable qui soit. Auguste l'avait vu tomber près de lui au cours d'une expédition contre les Cantabres. C'est un coup de foudre qui a annoncé à l'empereur Antonin son accession à l'empire. Tout espoir n'est donc pas perdu pour François Hollande.

Michel Griffé  
Montpellier

### Alain Minc Quelle effraction ?

Dans l'entretien « La gauche ne peut gagner que par effraction » (*Le Monde* du 19 mai), de quelle effraction symbolique nous parle Alain Minc ? Des siennes sans doute. Dans l'édition, où ce Cassandre nous a maintes fois prédit l'apocalypse ; dans la philosophie, où son ouvrage *Spinoza, un roman juif* (Gallimard, 1999) n'était qu'un plagiat ; dans les commentaires politiques, où il avait prévu moult attaques hostiles contre la France en cas d'élection de François Hollande. Ne lui en déplaise, un sondage rapide invalide une fois de plus ses prédictions : personne autour de nous pour s'interroger « tous les jours pendant cinq ans » sur l'avenir politique de Nicolas Sarkozy.

Isabelle Mercier  
Avallon (Yonne)

### Economie Exemplarité

Les caisses de l'Etat sont vides et l'endettement est à son maximum. Les prélèvements correspondent à 44 % du PIB et les dépenses publiques à 56 % du PIB. La différence est de la dette. En baissant leurs rémunérations, le chef de l'Etat et les ministres ont donné l'exemple. Il faudra donc s'attendre à des baisses de salaires généralisées et proportionnées en cascade, entre 1% et 75%, bien sûr, uniquement au-delà du salaire minimum. Un gouvernement de gauche ne peut pas faire payer les pauvres sous prétexte qu'ils sont les plus nombreux. La fiscalité directe sera donc beaucoup plus lourde après les élections législatives.

Jean-Marc Schoenfelder  
Paris

### Managers à quel prix ?

La réduction des hauts salaires est à l'ordre du jour. Ce n'est pas une bonne idée, nous dit-on, car il faut savoir payer très cher les super-managers de notre pays, sauf à prendre le risque de les voir partir exercer, hors de l'Hexagone, leurs formidables talents et en priver ainsi nos entreprises, dès lors condamnées au déclin. Mais est-on si sûr que ces dirigeants soient si impatientement attendus ailleurs et à un tel prix ? Et, si oui, ne pourrait-on pas les remplacer aussitôt par d'autres cadres, tout aussi ou même davantage compétents, mais bien moins gourmands cependant ?

Patrick Palisson  
Onet-le-Château  
(Aveyron)

## Controverse du Net

FLAVIEN HAMON

### Hollande à l'international, pas si mou

Quatre jours pour convaincre, quatre jours pour faire accepter ses idées dans le cercle restreint des grandes puissances. Le président Hollande a-t-il su s'imposer lors des sommets du G8 et de l'OTAN, qui se déroulaient aux Etats-Unis ? A-t-il gagné sa stature internationale ? Si la presse en semble convaincue, du côté des lecteurs du *Monde*, la situation est moins limpide.

« Un président qui arrive en retard et loupe le discours d'Obama, un ministre des affaires étrangères qui s'endort pendant le discours de Clinton, la France a été remarquable, effectivement », assène David dans les commentaires de notre page Facebook. Stéphane ajoute même que c'était de « vraies vacances de Babar ».

Mais Brigitte et Jérémie sont d'un tout autre avis : « Pour un homme qu'on décrivait mou et limite idiot, il a été plus que présent et à la hauteur de ses pairs. Il a su trouver sa place et représenter la France. » A l'inverse de Mitterrand, le socialiste ne choque pas à Washington. Comme le fait remarquer Rahima, les temps ont changé : « Il y a trente et un ans, on n'imaginait même pas un Noir à la Maison Blanche. »

Au final, l'élément qui vous a fait le plus réagir, c'est une photo de Pete Souza – photographe officiel de la Maison Blanche, à qui l'on doit déjà le cliché de la Situation Room durant l'assaut d'Oussama Ben Laden contre le complexe. Sur cette image, on aperçoit les dirigeants du G8 en train de regarder la finale de la Ligue des champions.

« Pitoyable », « déplorable », « de la plus haute importance à un sommet de l'OTAN », sur Facebook, Stéphanie, Sekou et Julien sont tous médusés de voir les dirigeants des plus grands pays regarder un match de « baballe » pendant un rendez-vous aussi capital. Mais Elise pose la question : « Pourquoi les dirigeants n'auraient pas le droit de se détendre ? » « Les politiciens sont des êtres humains comme les autres », ajoute Clément. De son côté, Simone remarque que « le président français a vraiment l'air d'attendre que ça se termine... »



DEVENEZ INCOLLABLE SUR L'ACTUALITÉ

Dossiers & Documents  
www.lemonde.fr/dosdoc

pour mettre en perspective l'actualité  
et comprendre le monde qui nous entoure